

C.C.S.P.L. AggloBus

Le vendredi 6 novembre 2020 s'est tenue sur le site Lahitolle à Bourges la réunion annuelle de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (C.C.S.P.L.) avec comme but la présentation d'une synthèse de l'analyse du rapport d'activité du délégataire titulaire des transports collectifs dans l'agglomération Bourges Plus. Cette réunion avait un caractère particulier à double titre :

- Sur la forme d'abord, elle s'est tenue en présentiel malgré le contexte sanitaire actuel car, renseignements pris auprès du service juridique de la Préfecture, elle ne pouvait pas se dérouler réglementairement en visio-conférence.
- Sur le fond ensuite, elle arrive un peu tard dans l'année puisqu'elle se déroule normalement au printemps. Si on ajoute qu'elle concernait l'exercice 2018-2019, on comprend qu'elle avait plus fonction de formalité que de véritable consultation.

Ces remarques préliminaires étant faites, le rapport présenté peut se résumer en quelques points principaux :

- Le réseau est plutôt bien positionné par rapport aux réseaux d'agglomérations comparables (Agen, Chartres, Niort, Roanne ou Saint-Brieuc)
- Ses coûts de production sont assez élevés,
- Le volet technico-économique est globalement satisfaisant en dépit d'écarts injustifiés entre production kilométrique prévue contractuellement et celle réalisée
- Quelques points d'alerte comme une amélioration attendue dans la présentation des ratios d'activité et les relations financières entre le groupe et la filiale qui restent à préciser.

Gilles Audot